

# PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CD  
ND  
DG

attachant

2019 \ 2022



# TABLE DES MATIÈRES

3	<b>Mot de la mairesse</b>
4	<b>Définition du développement durable</b>
5	<b>Mise en contexte</b>
7	<b>Le plan Montréal durable 2016-2020 en bref</b>
8	<b>Portrait de l'arrondissement</b>
10	<b>Historique de la démarche</b>
11	<b>Défis et enjeux propres au territoire</b>
12	<b>Bilan des réalisations</b>
16	<b>Plan d'action 2019 - 2022</b>
18	<b>Priorité 1 Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles</b>
22	<b>Priorité 2 Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources</b>
28	<b>Priorité 3 Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé</b>
34	<b>Priorité 4 Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable</b>
37	<b>Priorité 5 Mobilisation des parties prenantes</b>

## MOT DE LA MAIRESSE



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

*Je suis très fière de vous présenter le tout nouveau Plan local de développement durable 2019-2022 de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.*

*Au cours des dernières années, notre arrondissement a commencé à se doter d'outils et de politiques qui nous permettront de mettre en place un développement qui soit économiquement efficace, socialement juste et respectueux de l'environnement.*

*Ce Plan local de développement durable 2019-2022 est encore plus audacieux et s'inscrit dans le plan global de la Ville de Montréal. Il contient des objectifs concrets et se donne des moyens efficaces pour y arriver. Le moment d'agir a sonné, et nous agissons.*

*La protection de la biodiversité, l'accroissement de la forêt urbaine, la promotion des modes de déplacement actif et collectif, l'électrification des transports, la construction de bâtiments plus verts ou le tri et la réutilisation de nos déchets sont des mesures que nous devons mettre en place maintenant.*

*Dans un arrondissement aussi diversifié et peuplé que le nôtre, il est impératif de lutter contre les inégalités et de favoriser l'inclusion de tous afin de bâtir des quartiers verts et durables qui améliorent réellement la qualité de vie des résidents. C'est pourquoi nous sollicitons la collaboration de tous nos partenaires pour la réalisation de ce plan.*

*C'est avec enthousiasme que j'entrevois l'évolution de notre arrondissement au fil des années grâce à ces nouvelles mesures. J'imagine déjà des quartiers plus verts où les enfants et les aînés prennent plaisir à se déplacer. Des quartiers qu'on chérit, dans lesquels on se sent chez soi et où nos enfants et petits-enfants feront leur vie, eux aussi.*

*Je remercie tous celles et ceux qui ont travaillé sur ce Plan local de développement durable, un plan qui fera de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce un arrondissement exemplaire pour préserver l'environnement et bâtir des milieux de vie durables. »*

### Sue Montgomery

Mairesse de l'arrondissement  
de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce



# Définition du développement durable

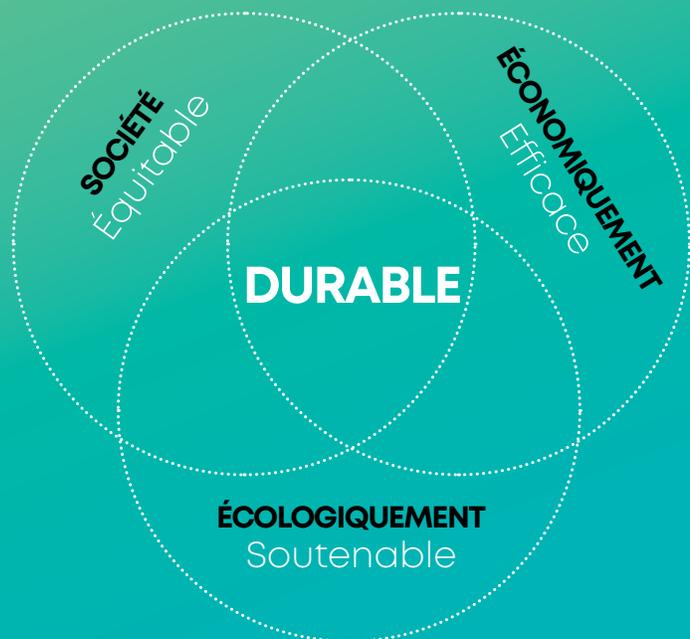
Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. L'arrondissement de Côte-des-Neige—Notre-Dame-de-Grâce se joint à la Ville de Montréal et souscrit au rapport de la Commission Brundtland qui définit le développement durable comme suit :

«[...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de «besoin», et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.»

Le développement durable suppose un développement **économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable**, qui repose sur une nouvelle forme de gouvernance favorisant la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.



# Mise en contexte

## Une démarche montréalaise de développement durable Ensemble pour une métropole durable

En juin 2016, le conseil d'agglomération de Montréal adoptait le plan **Montréal durable 2016-2020** pour donner suite à un vaste exercice de concertation mené auprès de plus de 230 partenaires dont plusieurs organisations montréalaises, villes liées, arrondissements et services centraux. Ces partenaires ont alors **identifié 3 défis et 4 priorités d'intervention** qui demandent **d'agir en synergie et de consolider les interventions** à l'échelle régionale et locale.

Les 3 défis de Montréal en matière de développement durable pour l'exercice de planification 2016-2020 ont été identifiés comme étant :

**1 MONTRÉAL SOBRE EN CARBONE**  
**RÉDUIRE DE 80 % LES GES, D'ICI 2050**  
*Réduire et s'adapter*

**2 MONTRÉAL ÉQUITABLE**  
**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES ET AUX INFRASTRUCTURES**  
*Inclure et lutter contre les inégalités*

**3 MONTRÉAL EXEMPLAIRE**  
**ADOPTER DES PRATIQUES EXEMPLAIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
*Tracer la voie et mobiliser*

Pour répondre à ces défis, **Montréal durable 2016-2020** fixe 4 priorités qui sont déclinées en 20 actions. Pour obtenir un impact maximal sur l'ensemble du territoire, ces priorités et actions sont intégrées dans l'ensemble des démarches montréalaises dont :

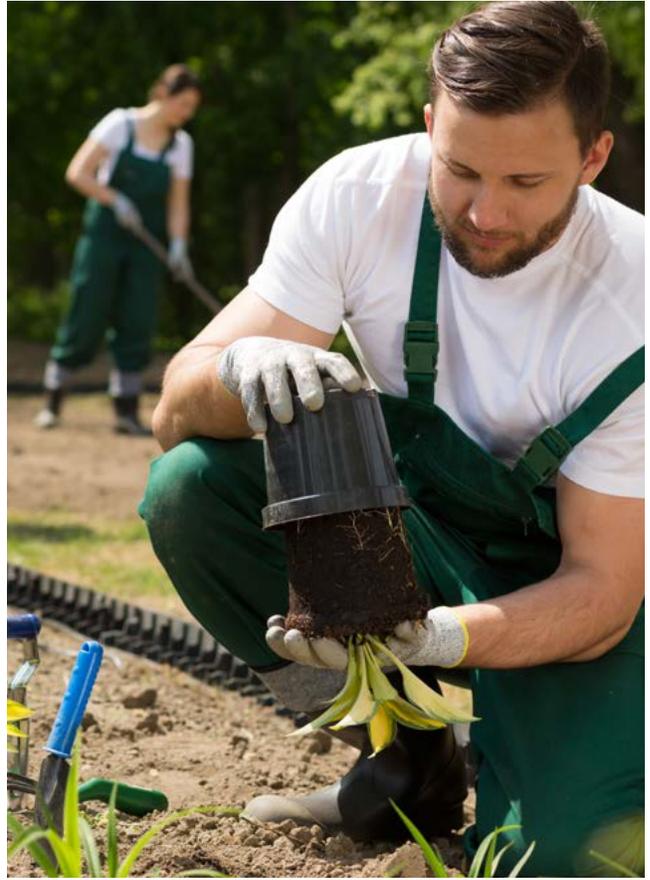
Le plan d'action de l'administration municipale;

Les plans locaux de développement durable des arrondissements et villes liées;

Le plan d'action des organisations partenaires.

Finalement, le plan **Montréal durable 2016-2020** rappelle les grandes cibles collectives qui résultent de différents exercices de planification et font état des engagements pris au niveau international.





## Le plan Montréal durable 2016-2020 en bref :

### 3 DÉFIS

**MONTRÉAL SOBRE  
EN CARBONE**

**MONTRÉAL  
ÉQUITABLE**

**MONTRÉAL  
EXEMPLAIRE**

### 4 PRIORITÉS D'INTERVENTION

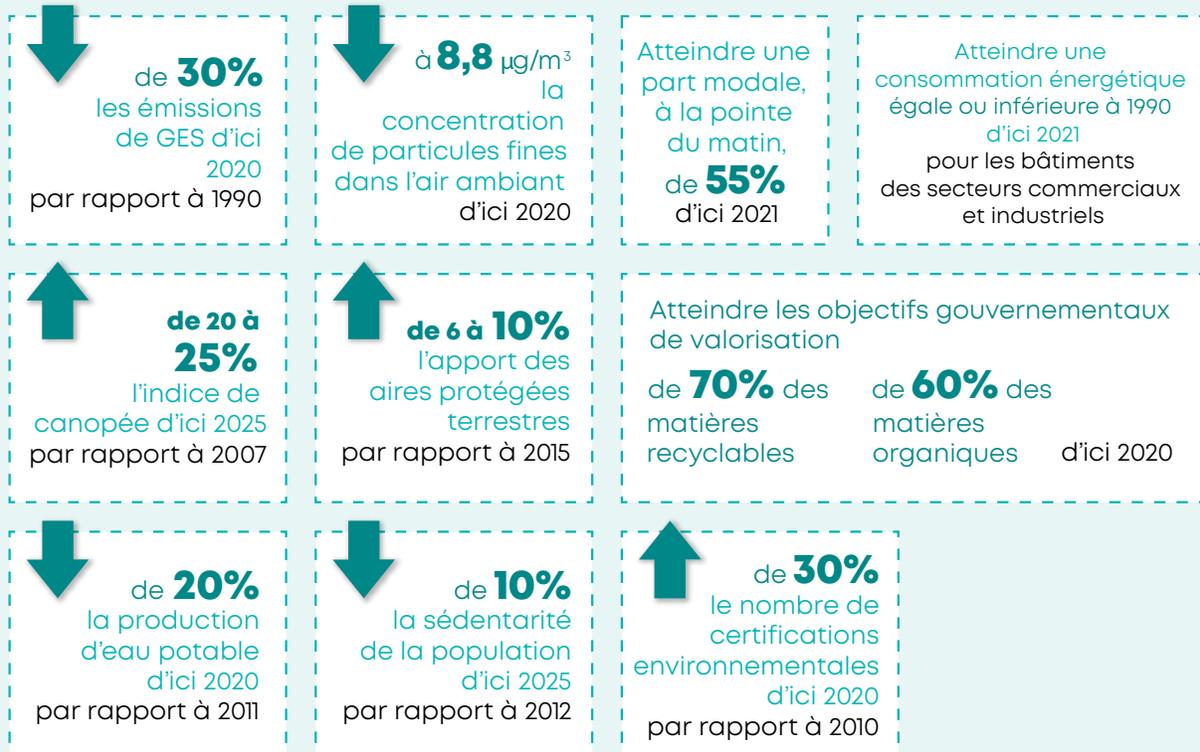
Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles

Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources

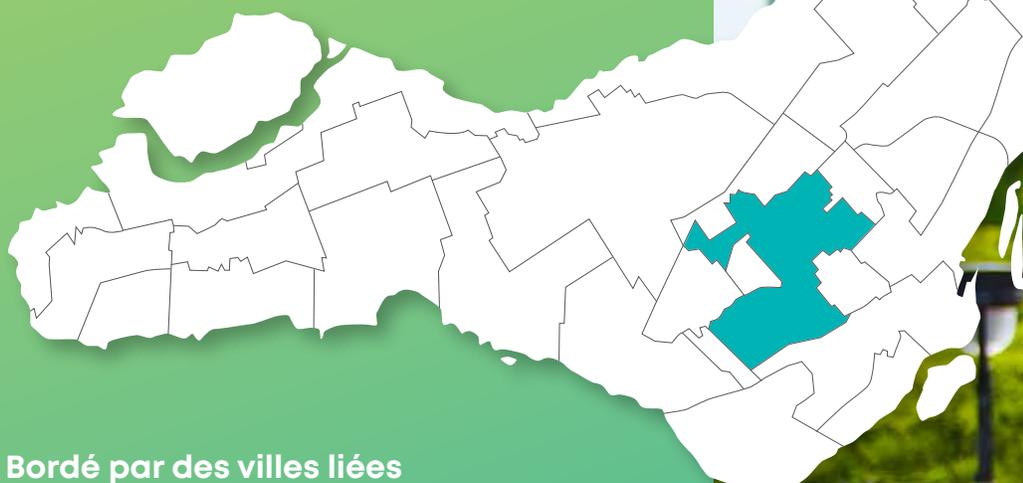
Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé

Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

### 10 CIBLES COLLECTIVES



## Portrait de l'arrondissement



**Bordé par des villes liées (Westmount, Mont-Royal, Côte-Saint-Luc et Hampstead) et par les arrondissements du Sud-Ouest, d'Outremont et de Saint-Laurent, l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG) est, avec ses 21,4 km<sup>2</sup>, parmi les plus vastes de la Ville de Montréal.**

Port d'attache d'environ 171 000 résidants, il est également l'arrondissement le plus peuplé de l'île, ce qui le placerait au sixième rang des villes les plus peuplées du Québec s'il était considéré comme une municipalité. Un Montréalais sur deux réside sur le territoire de CDN-NDG. Sa population se distingue par une proportion plus élevée de jeunes qu'ailleurs sur l'île.

En effet, l'âge médian est de 36,4 ans, comparativement à 38,5 ans ailleurs à Montréal.



**Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est l'arrondissement par excellence pour ce qui est de la mobilité et du savoir : il compte à lui seul**



**10**

stations de métro



**4**

hôpitaux



**34,7**

km de pistes cyclables



**4**

campus universitaires de renommée internationale

L'arrondissement compte sur un riche bassin de main-d'œuvre multilingue et éduquée. Majoritairement bilingues, 60 % de ses citoyens connaissent l'anglais et le français... en plus de l'une des 135 différentes langues maternelles qui y sont parlées couramment. Soixante-dix-sept pourcent des citoyens sont nés à l'étranger ou ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada. Cette richesse culturelle inégalée confère un cachet unique et attachant à chacun des quartiers de CDN-NDG.

Le territoire se divise en deux secteurs, soit Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce, et compte cinq districts. Le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, établi au début du siècle dernier, était à l'origine principalement situé le long de la rue Sherbrooke, sur laquelle se trouvait une ligne de tramway. Le quartier Côte-des-Neiges s'est quant à lui développé après la Seconde Guerre mondiale et s'est fortement densifié depuis, principalement grâce à l'immigration.

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce propose une gamme diversifiée de quartiers évolutifs répondant à une multitude de besoins, de budgets et d'aspirations : étudiants, nouveaux arrivants, familles, jeunes professionnels... tous y trouvent un rythme à la fois urbain et humain.

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est un terrain fertile pour des initiatives de développement durable telles que les quartiers de type TOD (*transit-oriented development*), comme en témoigne le secteur Le Triangle.



## Historique de la démarche

- **Dès 2008**, l'arrondissement s'est doté de son premier Plan vert qui jetait les bases d'une démarche de développement durable. Pour donner suite à l'adoption du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, le conseil d'arrondissement de CDN-NDG a adopté son premier Plan local de développement durable.
- **Toujours en 2008**, le Plan vélo de l'arrondissement a été instauré. Celui-ci a permis d'ajouter 30 kilomètres au réseau de voies cyclables. **En mai 2011**, CDN-NDG a mis sur pied son Plan de foresterie urbaine et s'est doté d'un outil pour la préservation et le développement de son patrimoine arboricole. L'élaboration du Plan de foresterie urbaine de CDN-NDG découle d'un engagement de la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal.
- **À l'automne 2011**, le plan Quartier vert, actif et en santé (QVAS) de Notre-Dame-de-Grâce Sud-Est

a été présenté à la population. Un QVAS est un quartier aménagé de façon à prioriser les modes de transport actif, à offrir plus de place à la nature et à favoriser les interactions sociales au sein des lieux publics afin d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.

- **En juin 2013**, le conseil d'arrondissement a adopté la Déclaration pour un arrondissement en santé, qui oriente les actions de l'arrondissement afin de favoriser et de promouvoir un milieu de vie sain. **En 2016**, la Ville de Montréal a adopté le Plan Montréal durable 2016-2020 : ensemble pour une métropole durable. Le présent plan local découle de cette démarche.

**Depuis plusieurs années, l'arrondissement est appuyé dans ses démarches environnementales par la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV), qui coordonne les activités de l'Éco-quartier de Côte-des-Neiges et celui de Notre-Dame-de-Grâce.**



## Défis et enjeux propres au territoire

### LE CADRE BÂTI

À l'exception des terrains occupés jusqu'à tout récemment par l'hippodrome de Montréal, le territoire de l'arrondissement est entièrement développé. Comme il est difficile d'intervenir sur un territoire densément construit sans procéder à la démolition de bâtiments, l'adaptation du cadre bâti existant à des pratiques durables est un défi en soi, tant en ce qui concerne la circulation, le transport et le stationnement que la gestion des matières résiduelles et la propreté.



### ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE

Le pluralisme et le multiculturalisme représentent un défi intéressant en matière de communication, auquel s'ajoute le renouvellement annuel de la population étudiante qui réside autour des quatre campus universitaires. Pour amener cette clientèle très diversifiée à changer ses comportements, la collaboration avec les institutions et les groupes communautaires bien ancrés dans le milieu s'avère une stratégie gagnante.

### UN COUVERT FORESTIER BÉNÉFIQUE

Malgré la présence d'îlots de chaleur, tels l'autoroute Décarie et les secteurs industriels longeant les voies ferrées, la grande majorité du territoire demeure peu vulnérable aux vagues de chaleur grâce à son important couvert forestier.



### LIEU DE RÉSIDENCE ET TERRITOIRE DE TRANSIT

Des milliers de personnes transitent quotidiennement par l'arrondissement pour se rendre à l'un ou l'autre des centres hospitaliers ou universitaires (pour travailler, étudier ou recevoir des soins), ce qui génère une hausse importante de gaz à effet de serre (GES) et augmente la pression sur la mobilité locale. De plus, malgré un réseau de transport collectif largement développé, 4 résidants sur 10 se déplacent en voiture.

Conscient des divers enjeux liés aux changements climatiques, l'arrondissement s'engage à orienter sa planification organisationnelle et ses actions quotidiennes vers une augmentation de la résilience.

# Bilan des réalisations

**Les villes et les municipalités sont les premiers vecteurs de changement pour atteindre un développement durable à l'échelle mondiale : la proximité et l'impact immédiat sur les citoyens et l'environnement en font des acteurs de premier plan. Depuis sa création en 2002, l'arrondissement de CDN-NDG compte plusieurs réalisations durables visant à assurer un avenir équitable aux générations à venir.**

## 2007

- ∨ Aménagement du premier toit vert sur un édifice appartenant à la Ville de Montréal, soit la bibliothèque et maison de la culture de Côte-des-Neiges;
- ∨ Réalisation d'un toit réfléchissant ou « toit blanc » sur l'aréna Bill-Durnan;
- ∨ Acquisition de deux surfaceuses à glace alimentées à l'électricité et non polluantes pour les arénas Bill-Durnan et Doug-Harvey.



## 2008

- ∨ Achat de la toute première voiture électrique ZENN de la Ville de Montréal;
- ∨ Implantation de bicyclettes en libre-service mises à la disposition des employés pour les déplacements d'affaires de courte distance;
- ∨ Signature d'une entente avec Communauto pour faciliter les déplacements des employés.



## 2009

- ∨ Premières installations de BIXI à CDN-NDG;
- ∨ Lancement du projet *Meubles solidaires* de la SOCENV, un service de collecte et de don de meubles usagés visant une gestion éco-humaine des biens déposés lors des évictions (l'organisme entrepose les meubles quelques mois et assure leur redistribution à des familles dans le besoin s'ils ne sont pas réclamés);
- ∨ Achat de deux nouvelles camionnettes hybrides qui serviront aux équipes des travaux publics;
- ∨ Installation d'un système de recirculation et de recyclage de l'eau entre la pataugeoire et les nouveaux jeux d'eau au parc Martin-Luther-King (anciennement de Kent);
- ∨ Annonce de la vision novatrice de développement urbain durable et de la création d'un quartier de type TOD (*transit-oriented development*) en ce qui a trait au réaménagement du secteur Le Triangle, un projet de planification figurant parmi les premiers à avoir fait l'objet d'un mandat d'initiative pour consultation publique à l'OCPM et se positionnant à l'avant-garde des grandes tendances de développement urbain (logements sociaux et abordables, îlots de fraîcheur, plantation d'arbres matures, gestion efficiente des eaux de pluie, réduction de la circulation véhiculaire et augmentation du transport en commun).



## 2010

- ∨ Installation de lampadaires solaires dans deux parcs et un jardin communautaire, ainsi que de quatre poubelles publiques solaires qui peuvent contenir cinq fois plus de déchets qu'une poubelle ordinaire grâce à la technologie de compression des ordures alimentée à l'énergie solaire;
- ∨ Réduction de la limite de vitesse à 40 km/h sur le réseau de rues locales et sur la quasi-totalité des rues collectrices de l'arrondissement;
- ∨ Obtention de la certification LEED® – Or pour le nouveau Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce.



## 2011

- \\ Revitalisation d'un quartier grâce aux initiatives de Quartier vert, actif et en santé NDG Sud-Est, dont les propositions visant à favoriser les déplacements actifs ont notamment amélioré la sécurité routière, permis l'accessibilité universelle des rues et des espaces publics et insufflé une vision écologique dans les différents aménagements urbains;
- \\ Adoption d'un Plan de foresterie urbaine, un outil encadrant la préservation et le développement du patrimoine arboricole dont CDN-NDG est le deuxième arrondissement à se doter;
- \\ Lancement de deux projets mobilisateurs de verdissement menés par la SOCENV : le programme Quartier 21, qui a permis le verdissement de sept sites sur l'avenue de Courtrai ainsi que la mobilisation de la communauté afin de créer des liens entre les résidents, développer un sentiment d'appartenance et améliorer le milieu de vie, et le projet Verdir Décarie, visant également le verdissement des terrains résidentiels privés afin de réduire les îlots de chaleur et d'embellir le milieu;
- \\ Impression écoresponsable du bulletin officiel de l'arrondissement de façon à limiter son impact écologique (choix du papier et de l'encre);
- \\ Transformation d'un espace vert à l'angle de l'avenue Coolbrook et du chemin Queen-Mary, et verdissement du passage piétonnier de l'avenue Mountain Sights dans le secteur Le Triangle;
- \\ Lancement d'un concours de design urbain visant l'aménagement des espaces publics du secteur Le Triangle.



## 2012

- \\ Première webdiffusion du conseil d'arrondissement;
- \\ Approbation par le conseil du plan d'action de la Politique en faveur des saines habitudes de vie de l'arrondissement de CDN-NDG;
- \\ Dépôt du deuxième Plan local de développement durable, qui s'inscrit dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.



## 2013

- \\ Adoption de la Déclaration pour un arrondissement en santé de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce venant orienter les actions municipales en vue de favoriser et de promouvoir un milieu de vie en santé;
- \\ Octroi de permis de stationnement aux véhicules en libre-service (Car2go et Auto-mobile), une ouverture dont l'arrondissement est un des précurseurs;
- \\ Mise sur pied d'un programme de ruelles vertes visant à soutenir financièrement les citoyens dans leur démarche de réappropriation des ruelles minéralisées;
- \\ Instauration du projet Livre-service consistant en l'installation de 11 boîtes de partage et d'échange de livres d'occasion;
- \\ Mise aux normes de l'aréna Doug-Harvey et réalisation de travaux majeurs pour remplacer les anciens systèmes de réfrigération par de nouveaux systèmes plus écologiques et efficaces;
- \\ Installation de nouvelles machines distributrices santé dans plusieurs lieux culturels et sportifs afin d'améliorer le bien-être des citoyens et d'offrir des milieux de vie propices à de saines habitudes.



## 2014

- \\ Implantation du projet d'agriculture urbaine Conserve consistant en la mise en place, dans le parc Martin-Luther-King (anciennement parc de Kent) et près du centre communautaire Walkley, de grands conteneurs en métal transformés en serres agricoles dont les récoltes visent à approvisionner les banques alimentaires locales et les projets communautaires de marchés de légumes ambulants;
- \\ Ouverture au public des réunions du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin d'assurer plus de transparence et de permettre aux citoyens de mieux comprendre les règlements d'urbanisme et le processus décisionnel, une démarche qui permet une meilleure acceptabilité sociale de projets structurants en matière d'aménagement, de patrimoine, d'urbanisme et d'architecture;
- \\ Installation des trois premières bornes de recharge pour voitures électriques.



## 2015

- \\ Revalorisation du bois provenant de frênes abattus, grâce à la vente aux enchères, la création de bancs publics en frêne et la transformation en planches pour diverses utilisations par les équipes de la Direction des travaux publics;
- \\ Association de l'arrondissement avec Vélo Québec dans le cadre du projet À pied, à vélo, ville active, auquel 12 écoles de l'arrondissement participent et qui vise à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer l'environnement ainsi que la santé et le bien-être des citoyens;
- \\ Démarrage du vaste chantier sur le domaine public du secteur Le Triangle pour assurer l'aménagement de mesures promouvant le TOD : une meilleure gestion des eaux pluviales, un élargissement des trottoirs, un léger rétrécissement de la rue, la plantation d'arbres et l'installation de nouveaux lampadaires;
- \\ Marquage en jaune des bordures de trottoirs de l'arrondissement aux intersections situées à proximité des écoles dans le cadre du projet À pied, à vélo, ville active, afin de rappeler aux automobilistes qu'il est interdit de stationner leur véhicule à moins de cinq mètres d'une intersection;
- \\ Inauguration du corridor écologique Darlington, un projet de l'unité de développement durable de l'Université de Montréal auquel l'arrondissement a contribué de manière significative.



## 2016

- \\ Modification du règlement d'urbanisme afin de :
  - Favoriser le vélo et les modes de transport alternatifs à l'auto en vue de réduire les déplacements en voiture ou de rationaliser son utilisation;
  - Encourager une saine alimentation et l'accès à des aliments frais;
  - Promouvoir l'activité physique;
  - Préserver les commerces de proximité;
  - Prévenir les îlots de chaleur en favorisant la plantation d'arbres, la préservation du couvert forestier et le choix d'un revêtement de couleur pâle ou végétalisé en remplacement des toits existants;
- \\ Implantation de la première rue piétonne de l'arrondissement sur la rue du Frère-André, un projet accompagné d'une reconversion d'espaces résiduels en lieu de rassemblement, soit la placette Côte-des-Neiges, offrant une animation culturelle et communautaire aux riverains;



- ∨ Implantation partielle de la collecte des résidus alimentaires et mise en place, dans l'attente d'un élargissement à l'ensemble du territoire, d'une dizaine de sites de compostage communautaire offerts aux résidents désirant participer;
- ∨ Contribution au projet Jeunes marins urbains, dont la construction du premier bateau s'inscrit dans la revalorisation du bois provenant de frênes abattus;
- ∨ Dans le cadre du corridor écologique Darlington, aménagement d'une forêt nourricière sur la place Darlington par la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers;
- ∨ Élaboration d'un plan d'action et investissement de plus de 2 M\$ dans le cadre du projet À pied, à vélo, ville active pour accroître les mesures d'apaisement de la circulation, dont l'installation de dos d'âne sur 11 tronçons de rue, l'ajout de 5 saillies de trottoir, le renouvellement et la bonification des différentes formes de marquage ainsi que la mise en place d'afficheurs de vitesse.

## 2017

- ∨ Obtention de la certification LEED® – Argent pour le projet du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce;
- ∨ Dans le cadre du corridor écologique Darlington, aménagement d'un espace vert pour pollinisateurs dans la pente du jardin communautaire Châteaufort où les abeilles peuvent s'abreuver de pollen afin de fertiliser le jardin et d'optimiser son rendement agricole;
- ∨ Création de l'Espace piétonnier Louis-Colin consistant en la transformation d'une portion de l'avenue Louis-Colin, entre le boulevard Édouard-Montpetit et le cul-de-sac, en espace piétonnier pour l'été, un projet visant à sécuriser un secteur où plus de 3000 piétons circulent chaque jour;
- ∨ Appui officiel accordé par le conseil d'arrondissement aux démarches faites par la Ville de Montréal afin que celle-ci soit reconnue comme « ville équitable ».



## 2018

- ∨ Réduction des limites de vitesse de circulation à 30 km/h dans les rues résidentielles et locales, puis à 40 km/h sur la majorité des rues artérielles;
- ∨ Lancement du Programme de subvention pour des couches lavables et des produits d'hygiène féminine durables, un projet pilote de deux ans incitant les citoyens à poser des gestes écoresponsables et à diminuer leur quantité de déchets;
- ∨ Mise en œuvre de plus de 350 activités rejoignant près de 10 000 personnes par les Éco-quartiers de l'arrondissement, dont les efforts contribuent à faire progresser la notion de développement durable auprès de la population, notamment en ce qui touche la nature en ville, la propreté et l'embellissement, ainsi que les 3RV (réduire, réutiliser, recycler et valoriser);
- ∨ Amorce d'une transition écologique grâce au nouveau mode de diffusion des activités culturelles et des bibliothèques, qui permet de sauver 288 arbres par année;
- ∨ Déploiement de nombreuses mesures pour apaiser la circulation (saillies, dos d'âne, trottoirs élargis) incitant non seulement à l'abandon de la voiture, mais également à l'utilisation de modes de transport actif, soit la marche, le vélo et le transport en commun;
- ∨ Octroi d'une subvention de 30 000 \$ à la SOCENV pour le financement d'un premier projet de lutte contre l'herbe à poux, permettant ainsi l'arrachage de 485 507 plants qui ont ensuite été revalorisés en compost.



# Plan d'action 2019 - 2022

L'ENSEMBLE DE CES PRIORITÉS  
D'INTERVENTION, SOULIGNÉES À L'ÉCHELLE  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL, GUIDERA  
L'ARRONDISSEMENT AU COURS DES  
PROCHAINES ANNÉES, SOIT JUSQU'EN 2022.



ACTIONS

**1 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES**

**1**  
Augmenter la part modale des déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun

**2**  
Électrifier et optimiser les transports montréalais

**3**  
Augmenter le nombre de bâtiments durables à Montréal

ACTIONS

**2 VERDIR, AUGMENTER LA BIODIVERSITÉ ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RESSOURCES**

**4**  
Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité

**5**  
Accroître le verdissement du cadre bâti

**6**  
Réduire et valoriser les matières résiduelles

**7**  
Optimiser la gestion de l'eau

ACTIONS

**3 ASSURER L'ACCÈS À DES QUARTIERS DURABLES, À ÉCHELLE HUMAINE ET EN SANTÉ**

**8**  
Lutter contre les inégalités et favoriser l'inclusion

**9**  
Préserver le patrimoine et promouvoir la culture

**10**  
Améliorer l'accès aux services, aux équipements municipaux et aux infrastructures

**11**  
Intégrer l'agriculture urbaine et les saines habitudes de vie à l'ADN des quartiers

**12**  
Poursuivre le développement de quartiers viables

ACTIONS

**4 FAIRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE, CIRCULAIRE ET RESPONSABLE**

**13**  
Verdir l'économie

**14**  
S'approvisionner de façon responsable

**15**  
Organiser des événements écoresponsables

ACTIONS

**5 MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES**

**16**  
Mobiliser les organisations, les citoyens et les employés

**17**  
Faire connaître les bonnes pratiques et augmenter les initiatives de développement durable

**18**  
Rayonner ici et à l'échelle internationale

# Priorité

# 1

## Réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles

Il est démontré scientifiquement que certains gaz (GES) contribuent à l'effet de serre, et que leur multiplication est l'un des facteurs causant les changements climatiques. L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce participe à l'effort de réduction des GES et propose un éventail de mesures invitant à repenser ses modes de déplacement et à miser sur les énergies renouvelables.



**ACTION 1 AUGMENTER LA PART MODALE DES DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO OU EN TRANSPORT EN COMMUN**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
1.1	Adopter un plan local de mobilité	-	2019-2020 : Établir un diagnostic et procéder à une consultation 2021 : Déposer le plan et amorcer sa mise en œuvre
1.2	Sécuriser les déplacements actifs des citoyens tout en privilégiant les corridors scolaires, les parcs, les métros, les institutions et les artères commerciales	68 saillies de trottoir 498 dos d'âne Marquage rappelant l'interdiction de stationnement à 234 intersections 40 radars de vitesse 112 balises à message	Prévoir l'ajout annuel d'une série de mesures, dont des saillies de trottoir, des dos d'âne, des bandes cyclables, l'élargissement des trottoirs, l'élimination des places de stationnement aux intersections et l'implantation d'arrêts toutes directions lorsque cela est possible
1.3	Promouvoir les déplacements actifs chez les enfants et leurs parents sur le trajet domicile-école-travail	Quartier vert, actif et en santé (QVAS) À pied, à vélo, ville active (APAVVA)	2019-2020 : Déployer le programme Vélorution CDN-NDG
1.4	Collaborer à la mise en œuvre du premier plan d'action Vision Zéro 2019-2021	2018 : Adhésion	Déployer les mesures déterminées dans le plan d'action découlant de la stratégie Vision Zéro
1.5	Installer de nouveaux supports à vélos dans les lieux publics et aux abords des bâtiments municipaux	2016 : 235 supports	Ajouter 500 places de stationnement pour vélos par année sur les artères commerciales et près des générateurs d'activité (métros, écoles, institutions, pôles d'emploi)
1.6	Augmenter l'offre de service du BIXI sur notre territoire	2018 : 33 stations	2019 : Ajouter 5 stations 2020-2021 : Ajouter 21 stations Dès 2022 : Bonifier l'offre de 15%/année
1.7	Aménager davantage d'espaces réservés aux modes de transport actif sur le domaine privé	-	2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'exiger, pour les usages autres que résidentiels, l'aménagement d'espaces réservés aux modes de transport actif (stationnements pour vélos, vestiaires, douches, etc.)

## ACTION 2 ÉLECTRIFIER ET OPTIMISER LES TRANSPORTS MONTRÉALAIS

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
2.1	Participer aux efforts d'électrification de la flotte de véhicules municipaux	6 véhicules électriques	Ajouter 15 véhicules électriques
2.2	Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge sur rue	70 espaces de stationnement	Ajouter 6 espaces de stationnement/année
2.3	Aménager des espaces de stationnement pour véhicules électriques, équipés de bornes de recharge dans les stationnements des édifices municipaux pour permettre aux employés de les utiliser avec leur véhicule personnel	8 espaces de stationnement	2022 : Ajouter 8 bornes <sup>1</sup>
2.4	Optimiser et réduire l'utilisation des véhicules de la flotte de l'administration locale	En continu	Remplacer partiellement l'utilisation de véhicules par des modes de transport actif
2.5	Augmenter l'offre de services d'autopartage traditionnel sur le domaine public et privé	2016 : Règlement santé	2019 : Créer des pôles de mobilité 2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'abolir le nombre minimal et de diminuer le nombre maximal de stationnements exigés à proximité du transport collectif (stations de métros, station du REM et lignes d'autobus à haute fréquence) Modifier la réglementation d'urbanisme afin de favoriser l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques lors de la construction, de l'agrandissement ou de la transformation d'aires de stationnement

<sup>1</sup>Pour les employés qui utilisent leur propre véhicule, des prises de 110 volts seront disponibles pour qu'ils puissent obtenir une recharge sur longue durée à l'aide d'un transformateur.

### ACTION 3 AUGMENTER LE NOMBRE DE BÂTIMENTS DURABLES À MONTRÉAL

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
3.1	Assurer le suivi des exigences de la Politique de développement durable pour les immeubles de la Ville de Montréal	Adhésion en 2010	Intégrer les nouvelles exigences et orientations prévues lors de la révision de la politique
3.2	Réduire la consommation énergétique des édifices municipaux	-	2019 : Adhérer au Plan de réduction de la consommation énergétique des émissions de GES des bâtiments municipaux
3.3	Examiner la possibilité d'exiger la certification Novoclimat 2.0 lors des projets de reconstruction visés par une demande de démolition	-	-

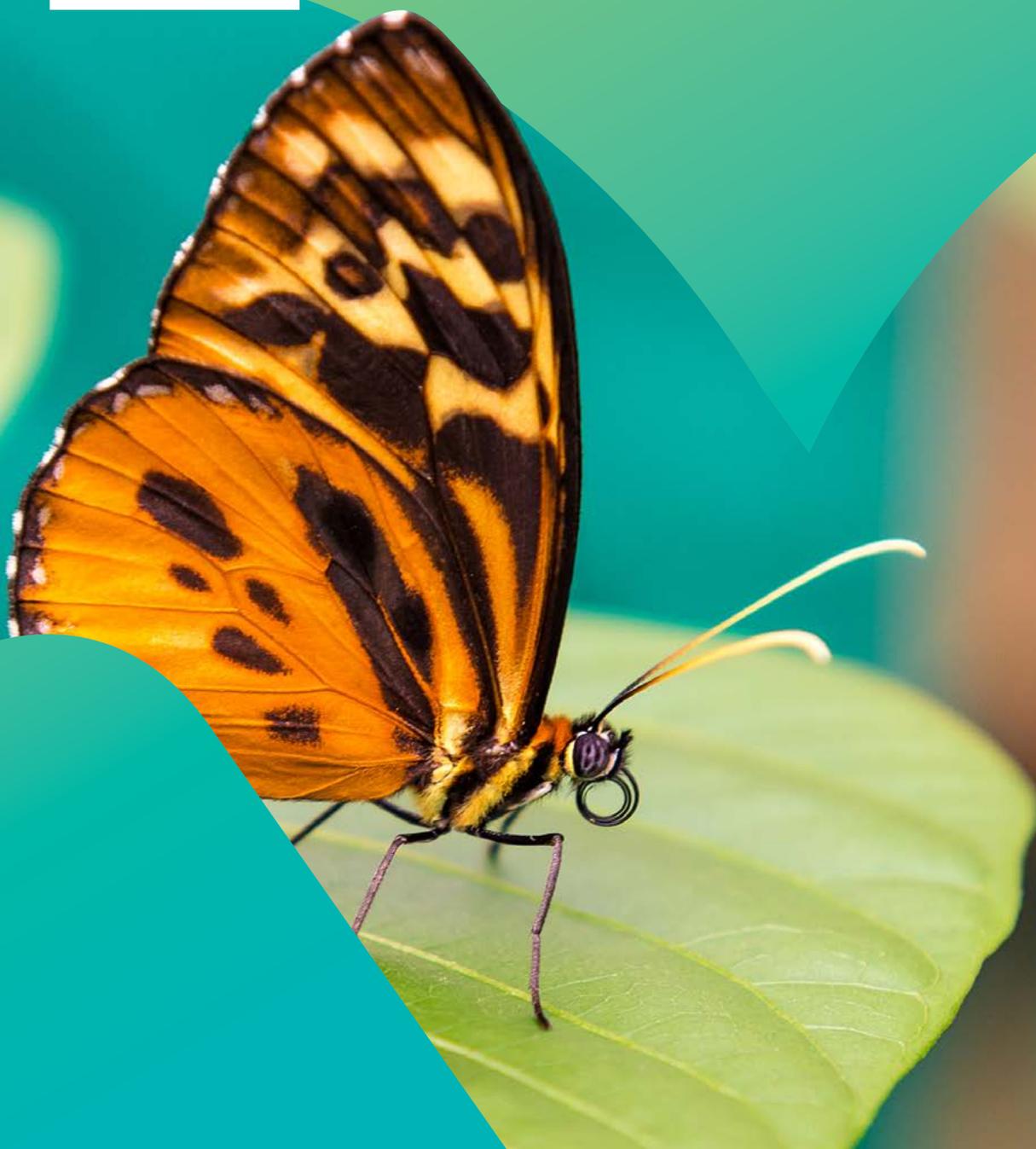


## Priorité

# 2

### **Verdir, augmenter la biodiversité et assurer la pérennité des ressources**

La nature joue un rôle-clé dans la ville : elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et aide à réduire les îlots de chaleur urbains. De plus, les milieux naturels abritent de véritables écosystèmes dont la biodiversité est impressionnante. On trouve à Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce un riche patrimoine naturel réparti entre ses 27 parcs et ses 14 espaces verts, sans compter les cours et jardins privés.



**ACTION 4 PROTÉGER ET ENRICHIR LA FORÊT URBAINE ET LA BIODIVERSITÉ**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
4.1	Assurer le suivi de notre Plan de foresterie urbaine visant la préservation et le développement du patrimoine arboricole	En continu	En continu
4.2	Déterminer les emplacements propices et procéder à la plantation d'arbres sur le domaine public  (Plan d'action canopée 2012-2021)	2018 : 866 arbres plantés (330 nouvelles plantations et 536 remplacements de frênes)  Bilan de 37 090 arbres sur le territoire (35 090 inventoriés + 12 000 non inventoriés [ruelles, boisés])	Augmenter le couvert forestier et le nombre total d'arbres plantés tout en privilégiant les îlots de chaleur et les rues sans arbres  Cibler 700 plantations d'arbres par année
4.3	Inciter les grands propriétaires terriens institutions, commerces et industries et les citoyens à planter des arbres sur leur propriété  (Plan d'action canopée 2012-2021)	404 arbres plantés dans le cadre de la campagne «Un arbre pour mon quartier»	Poursuivre la campagne Un arbre pour mon quartier  2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'inclure une cible de 40 % de canopée pour tous les projets d'agrandissement ou de nouvelle construction
4.4	Mettre en place un programme d'entretien, d'irrigation et de suivi des jeunes arbres de rue pour les quatre années suivant leur plantation	Programme de suivi pour les trois premières années	Prolonger le programme de quatre ans, tout en s'assurant que les nouveaux carrés d'arbres répondent aux nouvelles normes
4.5	Implanter des aménagements favorables à la biodiversité sur le domaine public	96 saillies aménagées avec des vivaces  Distribution de 1 300 vivaces  Plantations de 139 essences d'arbres différentes  Revitalisation du boisé du parc Marie-Gérin-Lajoie  Contrôle du nerprun dans le boisé Dora-Wasserman au parc Mackenzie-King	Maximiser la plantation biodiversifiée dans les nouvelles banquettes et saillies  Poursuivre le remplacement d'annuelles par des vivaces  Poursuivre la plantation d'essences d'arbres différentes

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
4.6	Contribuer à l'augmentation des superficies d'aires protégées de l'agglomération et assurer la protection et la mise en valeur des paysages d'intérêt	2018 : Réserve foncière pour agrandir le futur parc de la falaise Saint-Jacques et permettre l'accès à la future dalle-parc	Protéger le boisé Dora-Wasserman au parc Mackenzie-King  2019 : Cartographier les zones à risque de mouvements de terrain du talus de la falaise Saint-Jacques et inventorier leur utilisation  2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'inclure un cadre normatif en matière de contrôle des activités en haut du talus et d'exiger le verdissement de la zone à risque élevé
4.7	Promouvoir le programme Mon jardin – Espace pour la vie qui encourage l'aménagement de zones de biodiversité sur les terrains privés, et prévoir la sensibilisation sur la faune et la flore indigènes	-	Promouvoir le programme auprès des résidants via les Éco-quartiers et les activités du corridor écologique Darlington
4.8	Contrôler les pollens allergènes	2018 : Première campagne de contrôle de l'herbe à poux	2019 : Mettre en œuvre un plan de contrôle de l'herbe à poux à l'échelle de l'arrondissement  En continu: Diversifier la plantation d'arbres
4.9	Aménager le corridor écologique Darlington	Place Louis-Colin Plantations le long de l'avenue Darlington	Poursuivre le projet en collaboration avec l'Université de Montréal en prévoyant des ateliers avec la population ainsi que la planification des interventions sur le domaine public  2019 : Consolider le projet de rue partagée sur l'avenue Louis-Colin  2021 : Planifier des aménagements de verdissement et de gestion des eaux de pluie

## ACTION 5 ACCROÎTRE LE VERDISSEMENT DU CADRE BÂTI

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
5.1	Adopter des dispositions réglementaires concernant les toits blancs et/ou verts	Terminé	2020 : Assurer le respect des nouvelles exigences sur la construction durable du nouveau Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments de la Ville de Montréal, y compris les clauses qui favorisent la réalisation de toits verts
5.2	Modifier la réglementation d'urbanisme afin de favoriser l'augmentation de l'indice de canopée sur les terrains privés	En développement	2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'inclure une cible de 40 % de canopée pour tous les projets d'agrandissement ou de nouvelle construction
5.3	Aménager des toits blancs ou verts sur tout nouvel édifice municipal ou lors d'une réfection complète du toit	Deux toits verts	Doter d'un toit blanc ou vert toute nouvelle construction ou réfection complète
5.4	Favoriser l'aménagement de stationnements durables ou appliquer la Norme BNQ 3019-190/2013 autant sur le domaine privé que sur le domaine public	Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce  Repérage des stationnements illégaux	2019 : Poursuivre les mesures pour réduire les stationnements illégaux  2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin de favoriser l'aménagement de stationnements durables lors de la construction, de l'agrandissement ou de la transformation d'une aire de stationnement



## ACTION 6 RÉDUIRE ET VALORISER LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
6.1	Implanter les équipements pour assurer la collecte à deux voies sur le domaine public	-	2022 : Implanter la collecte à deux voies en collaboration avec le Service de l'environnement dans les parcs et sur les artères commerciales
6.2	Implanter les équipements pour assurer la collecte à deux ou trois voies dans l'ensemble des édifices municipaux	Collecte à deux voies implantée	2019 : Implanter la collecte des matières putrescibles dans trois édifices de l'arrondissement (5160, boulevard Décarie et les deux cours de voirie municipale)  2020 : Implanter la collecte des matières putrescibles dans deux édifices avec services publics (un aréna, un centre culturel, une bibliothèque ou un centre communautaire)
6.3	Implanter un programme transitoire de compostage collectif et communautaire pour les immeubles de neuf unités et plus	-	2019 : Installer dix nouveaux sites de compostières collectives et optimiser les sites existants
6.4	Instaurer le compostage et le recyclage lors de certains grands événements sur le domaine public	-	2019 : Élaborer un guide visant à encadrer les organisateurs d'événements pour accompagner les organisateurs  2020 : Instaurer le compostage et le recyclage lors d'un événement partenaire
6.5	Adopter une directive visant l'élimination de l'usage des bouteilles d'eau à remplissage unique lors des réunions et autres activités de l'administration locale	-	2019
6.6	S'inscrire au programme de reconnaissance ICI on recycle de RECYC-QUÉBEC	-	2019
6.7	Améliorer l'intégration de la gestion des matières résiduelles dans les immeubles	-	2020 : Assurer le respect des nouvelles exigences sur la gestion des matières résiduelles dans les immeubles à 11 logements et plus, les restaurants et les établissements où sont préparés ou consommés des aliments prévus dans le nouveau Règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments de la Ville de Montréal

**ACTION 7 OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>7.1</b>	Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (agora de pluie, jardin de pluie, saillies végétalisées drainantes, pavage perméable, noue, bassin de rétention, baril de pluie, etc.) et des infrastructures multifonctionnelles inondables dans la planification territoriale	Jardins de pluie aménagés sur Décarie devant le CUSM et dans le secteur Le Triangle	Prévoir l'aménagement d'infrastructures inondables dans la planification de nouveaux développements, dont des saillies végétalisées drainantes aux endroits propices  Faire des représentations afin que des mesures soient favorisées dans la planification urbaine du nouveau quartier de l'hippodrome de Montréal
<b>7.2</b>	Optimiser la consommation d'eau dans les bâtiments municipaux en favorisant le remplacement de certains appareils par des appareils à faible débit	En continu	2022 : Adopter une directive pour encadrer le remplacement d'appareils lors de réparations et de réfections afin de choisir des appareils à faible débit
<b>7.3</b>	Encourager les résidants à réorienter les gouttières vers une surface perméable et à récupérer l'eau de pluie, afin de réduire le volume des eaux de ruissellement acheminées à l'égout	Campagne annuelle	Sensibiliser les résidants à l'aide de la Patrouille bleue des Éco-quartiers
<b>7.4</b>	Promouvoir la réglementation sur l'usage de l'eau potable	2018 : Inspection et sensibilisation des commerces sur les artères commerciales  Patrouille bleue annuelle	2019 : Amorcer la deuxième phase de la campagne d'inspection et de sensibilisation des commerces sur l'alimentation en eau des systèmes de réfrigération  Sensibiliser les citoyens à l'aide de la Patrouille bleue annuelle des Éco-quartiers
<b>7.5</b>	Utiliser des surfaces dures perméables pour la chaussée ou les trottoirs lorsque les conditions d'utilisation le permettent	Secteur Le Triangle  Westbury / de Courtrai	Poursuivre l'intégration de surfaces perméables lors des projets de réfection sur le domaine public

# Priorité 3

## **Assurer l'accès à des quartiers durables, à échelle humaine et en santé**

Le pluralisme et le multiculturalisme des résidents de CDN-NDG forgent la personnalité de notre arrondissement, d'où l'importance de travailler en accord avec cette richesse, en nous assurant de l'inclusion de tous à la vie des quartiers.



## ACTION 8 LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER L'INCLUSION

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>8.1</b>	Adopter le Plan d'action intégré en développement social 2019-2023 et en assurer la mise en œuvre	-	2019 : Adopter le plan d'action
<b>8.2</b>	Mettre en œuvre le Plan d'action municipal pour les aînés	2017 : Adhésion à MADA	2020 : Déterminer les actions prioritaires et établir le calendrier de mise en œuvre 2021 : Entreprendre des actions concrètes
<b>8.3</b>	Mettre en œuvre le plan d'action de la Politique de l'enfant	Depuis 2017	2019 : Évaluer les projets réalisés et les actions entreprises dans le cadre de la politique 2020 : Ajuster les projets selon les résultats
<b>8.4</b>	Former les employés en matière de relations interculturelles et de gestion de la diversité	En continu	Organiser une formation par année
<b>8.5</b>	Offrir des stages et des emplois saisonniers aux jeunes (de 17 à 25 ans) afin de favoriser leur intégration socioprofessionnelle	En continu	Fournir un rapport annuel afin d'établir des cibles



## ACTION 9 PRÉSERVER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LA CULTURE

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
9.1	Maintenir une offre d'activités de médiation culturelle dans les secteurs les plus défavorisés de l'arrondissement	En continu	Poursuivre les efforts et la recherche en matière de sources de financement 2019 : Réaliser deux activités au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges (Le 6767)
9.2	Bonifier l'offre culturelle de proximité (bibliothèques et lieux de diffusion culturelle)	En continu	2020 : Implanter une offre culturelle dans le secteur Le Triangle
9.3	Déployer la programmation <i>Hors les murs</i> afin de visiter tous les secteurs ayant des obstacles à l'inclusion	-	Promouvoir l'offre culturelle pour cibler les clientèles précaires 2019 : Viser les secteurs Walkley, Barkley-Goyer-Bedford, Westhaven et Mountain Sights
9.4	Assurer la protection et la mise en valeur de bâtiments, d'ensembles et de secteurs d'intérêt patrimonial, en incluant le patrimoine moderne et le patrimoine industriel	Analyse et inventaire typomorphologique du territoire en continu	Poursuivre l'analyse et l'inventaire typomorphologique du territoire Modifier la réglementation d'urbanisme afin de favoriser la qualité architecturale et l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions ou des agrandissements, et d'assurer la protection et la mise en valeur des secteurs et immeubles significatifs



**ACTION 10 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX AINSI QU'AUX INFRASTRUCTURES**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>10.1</b>	Appliquer les principes de l'accessibilité universelle tels que définis par le code national de construction dans l'ensemble des ouvrages municipaux	2011 : Adhésion à la politique	2020 : Élaborer un plan d'action en accessibilité universelle
<b>10.2</b>	Appliquer les principes de l'accessibilité universelle lors des événements et activités organisés par l'arrondissement	En continu	Établir un diagnostic et créer une grille d'analyse Établir un protocole événementiel
<b>10.3</b>	Offrir un appui financier et matériel ou un soutien-conseil aux OSBL reconnus	En continu	Créer une table des centres communautaires et sportifs pour revoir les pratiques 2019 : Déposer un portrait des salles communautaires et de leur utilisation 2020 : Élaborer une politique de prêts de locaux



## ACTION 11 INTÉGRER L'AGRICULTURE URBAINE ET LES SAINES HABITUDES DE VIE À L'ADN DES QUARTIERS

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
11.1	Soutenir les nouveaux marchés saisonniers et autoriser les écoles ou autres organisations à accueillir des marchés en période estivale	Modification réglementaire réalisée pour autoriser les écoles et institutions à accueillir les marchés saisonniers	En continu : Soutenir le réseau de sécurité alimentaire et les initiatives locales
11.2	Permettre aux dépanneurs qui offrent des fruits et légumes frais de bonifier la superficie de leur établissement et autoriser les étalages extérieurs	Terminé	En continu
11.3	Poursuivre l'amélioration des aménagements dans les jardins communautaires et collectifs	-	2019 : Mettre en œuvre un programme d'animation des jardins  Dresser un portrait des améliorations à prévoir pour 2020
11.4	Amorcer un projet d'agriculture urbaine transitoire d'envergure sur le terrain de l'hippodrome de Montréal	-	2019 : Établir un partenariat avec des organismes de sécurité alimentaire locaux afin de créer des potagers dès la saison 2019



**ACTION 12 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE QUARTIERS VIABLES**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>12.1</b>	Maintenir, consolider et diversifier les commerces et services de proximité qui répondent aux besoins de la population dans les quartiers	2016 : Règlement santé (préserver les commerces de proximité)	2019 : Effectuer une étude de positionnement économique de la rue Sherbrooke  2019 : Créer un poste de commissaire au développement économique  Intégrer des mesures pour améliorer l'attractivité des artères commerciales (élargissements de trottoirs, ajout de mobilier urbain et verdissement)
<b>12.2</b>	Bonifier le réseau de ruelles vertes	Huit ruelles vertes	2020 : Mettre à jour le programme et en faire la promotion  2021 : Proposer un projet pilote de ruelles vertes comprenant des mesures de gestion des eaux pluviales
<b>12.3</b>	Lutter contre les îlots de chaleur et limiter les eaux de ruissellement	En continu	Déterminer les endroits propices à la déminéralisation, à la plantation d'arbres et à l'ajout de plantations  Appuyer les projets de verdissement
<b>12.4</b>	Assurer une offre résidentielle diversifiée permettant de répondre aux besoins de l'ensemble de la population (aînés, familles...)	Politique locale sur le logement abordable, social et familial  5 % de logements pour les familles	2019 : Adopter une politique locale sur la contribution des nouveaux projets résidentiels au logement abordable, social et familial  2020 : Modifier la réglementation d'urbanisme afin d'autoriser les habitations collectives pour l'ensemble du territoire
<b>12.5</b>	Créer une offre de services culturels, communautaires et sportifs qui tienne compte des besoins des voisinages	En continu	2019 : Valider le portrait des voisinages et des modalités de mise en œuvre  2020 : Utiliser l'outil des voisinages dans l'analyse des projets

# Priorité 4

## Faire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable

L'économie traditionnelle suit un modèle linéaire dont la croissance repose sur l'extraction continue des ressources, et la surconsommation de celles-ci se traduit par d'importantes répercussions sur l'environnement. L'arrondissement, tout comme la société dans son intégralité, doit rapidement effectuer la transition vers une économie verte, en adoptant les principes liés aux modèles de l'économie circulaire, responsable et sociale.

L'économie sociale, qui regroupe les coopératives, mutuelles et organismes sans but lucratif, est une avenue privilégiée de développement durable : l'objectif de solidarité et de bien-être collectif qui la caractérise génère d'importantes retombées socioéconomiques. L'arrondissement reconnaît et soutient présentement plus de 80 organismes sans but lucratif, conformément à sa Politique de reconnaissance et de soutien des organismes sans but lucratif.



**ACTION 13 VERDIR L'ÉCONOMIE**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>13.1</b>	Augmenter le recours aux produits et services issus des entreprises d'économie sociale	-	Introduire dans les documents d'appel d'offres un facteur d'équivalence pour les entreprises d'économie sociale
<b>13.2</b>	Encourager la mise en œuvre de projets d'économie circulaire locaux	-	Créer un partenariat avec une entreprise, une institution ou une université afin d'offrir notre appui à la création d'un projet d'économie circulaire  Évaluer les occasions de mettre en place des projets d'économie de partage, telle une journée « Troc-tes-trucs »
<b>13.3</b>	Soutenir les initiatives locales (PME ou entreprises d'économie sociale) qui désirent s'implanter sur le territoire et fournir des services de proximité	En continu	En continu

**ACTION 14 S'APPROVISIONNER DE FAÇON RESPONSABLE**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>14.1</b>	Adopter une politique d'approvisionnement responsable et sensibiliser les employés à son importance	-	2019
<b>14.2</b>	Ajouter des critères relatifs à l'approvisionnement responsable dans certains contrats d'achat de biens et de services	-	2021 : Rédiger un guide

## ACTION 15 ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
15.1	Mettre en place des mesures écoresponsables lors de la tenue de certains événements municipaux	-	2020 : Adopter une directive et mettre en place des procédures assurant une gestion écoresponsable des ressources
15.2	Éliminer l'usage des bouteilles d'eau à remplissage unique lors des réunions et autres activités de l'administration locale	-	2019
15.3	Installer des fontaines d'eau potable dans les lieux publics très fréquentés	En continu	2019 : Adhérer au programme de renouvellement et d'ajout de fontaines publiques
15.4	Contribuer à l'obtention de la désignation «ville équitable» de Fairtrade Canada	-	Collaborer avec le Bureau du développement durable Ajouter un volet d'achat équitable à la politique d'achat responsable

### L'économie circulaire

#### Modes de déploiement

- Territoire, parc industriel
- Filière, secteur d'activité
- Organisation
- Produit, procédé
- Ressources

#### Mobilisation des acteurs

- Connaissances et compétences
- Incitatifs, politiques, lois

#### Outils disponibles

- Analyse de flux de matières
- Gestion des matières résiduelles
- Approvisionnement responsable
- Logistique inversée
- Éco-conception
- Analyse de cycle de vie



6. Symbioses industrielles
7. Recyclage
8. Extraction biochimique
9. Valorisation énergétique
10. Compostage

5. Réusinage et reconditionnement

1. Économie de fonctionnalité
2. Économie collaborative
3. Maintenance et réparation
4. Réemploi

# Priorité

# 5

## Mobilisation des parties prenantes

Le succès des actions de ce plan tient d'abord et avant tout de la mobilisation et de l'engagement commun des citoyens, des élus, de l'administration, des organismes locaux, des visiteurs et des institutions, commerces et industries.

Le développement durable repose sur la volonté de tous, et celle-ci peut se traduire autant par l'accomplissement de gestes simples qui font une réelle différence, que par l'adoption de mesures plus ambitieuses s'inspirant des meilleures pratiques.



## ACTION 16 MOBILISER LES ORGANISATIONS, LES CITOYENS ET LES EMPLOYÉS

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>16.1</b>	Organiser une campagne pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable auprès des citoyens, des institutions, commerces et industries	-	2019 : Mettre sur pied une campagne de contrôle de l'herbe à poux  2022 : Instaurer le compostage dans les grandes institutions
<b>16.2</b>	Sensibiliser le ministère des Transports aux répercussions du corridor de l'autoroute Décarie sur le plan sonore comme sur la qualité de l'air, et l'inciter à diversifier la végétation sur les talus  Élaborer des stratégies d'aménagement pour diminuer le bruit	En continu	En continu
<b>16.3</b>	Offrir une formation aux employés sur la gestion du changement dans le cadre de la transition écologique	-	2019-2020





**ACTION 17 FAIRE CONNAÎTRE LES BONNES PRATIQUES ET AUGMENTER LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>17.1</b>	Créer et diffuser un répertoire des ressources disponibles en matière de développement durable dans l'arrondissement	-	2020
<b>17.2</b>	Participer aux rencontres des partenaires de Montréal durable 2016-2020	En continu	En continu

**ACTION 18 RAYONNER ICI ET À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE**

	MESURES DE MISE EN ŒUVRE	2018 - ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES
<b>18.1</b>	Promouvoir les réalisations en développement durable de l'administration locale dans les réseaux, congrès, concours, etc.	En continu	Promouvoir 5 réalisations
<b>18.2</b>	Encourager les employés à participer à des missions de solidarité internationale	En continu	En continu

# Arrondissement de Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce

## **Auteurs**

Louis Brunet  
Yolande Moreau  
Marc Rainville  
Andrée-Anne Roy



## **Parties prenantes**

Division des communications  
et des relations avec les citoyens

La Société environnementale  
de Côte-des-Neiges (SOCENV)

L'Éco-quartier Notre-Dame-de-Grâce

Cabinet des élus

Direction de l'aménagement  
et des services aux entreprises

Direction de la culture, des sports,  
des loisirs et du développement social

Direction des travaux publics



## **Crédits photos**

Jean Beaudin  
Ulysse Lemerise  
Alexandre Racine  
Bixi Montréal  
Sophie Landreville  
Sébastien Arbour

• L'arrondissement remercie  
• chaleureusement ses  
• partenaires, de même que  
• les citoyens et employés  
• municipaux qui ont  
• participé à l'élaboration  
• de ce plan.

[ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/pldd](http://ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg/pldd)

[www.facebook.com/CDN.NDG](https://www.facebook.com/CDN.NDG)

[www.twitter.com/CDN\\_NDG](https://www.twitter.com/CDN_NDG)

[www.youtube.com/CDNNDG](https://www.youtube.com/CDNNDG)

**Mai 2019**

